

État financier

Actif

En caisse au 1 ^{er} janvier 1907	181,25
Pensions des Pupilles	7787
Sommes d'entrée	810
Membres adhérents	355
Souscriptions diverses	1971
Vente de cartes postales	157,95
Vente de brochures et chansons	109,35
Sommes reçues diverses	404,85
Tombola de juin-octobre 1907	359,75
Total de l'actif	12.136,15

Passif

Installation et dépenses d'intérieur	724,75
Alimentation: pain	1825,75
– viandes	785,50
– lait, beurre, œufs, fromages	1115,10
– légumes, pâtes, divers	1392,45
Chauffage, éclairage	795,85
Blanchissage, nettoyage	109,10
Médecin, pharmacien	305,75
Entretien: vêtements, chaussures, étoffes	732,35
Fournitures scolaires et de bureau	174,35
Travaux d'édition	131,30
Publicité, Correspondance, Envois	227,90

Loyers, Locations d'eau, Contributions	2003,55
Voyages et déplacements	195
Main-d'œuvre	547,70
Divers	501,80
Total du passif	11.668,40

En caisse au 31 décembre 1907: 467,75

Total égal à l'actif: 12.136,15 [[L'erreur de comptabilité figure dans l'exemplaire original ce n'est pas une erreur de transcription lors de la mise en ligne.]]

Les dettes

Fin décembre 1906, nous devons	4746,80	
Fin décembre 1907, il nous faut ajouter	88,40	
Total	4.835,20	
Fin décembre 1907, il nous est dû sur le compte: Pension des enfants		1.372

Remarque. – Le compte *médecin-pharmacien* ne représente que ce qui a été dépensé en visites, consultations, soins et médicaments, pour les enfants seulement.

J'ai eu une note personnelle de médecin et pharmacien qui, je tiens à bien le faire remarquer, n'y figure pas.

M. V.

Quelques chiffres

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 1907, il a passé à «l'Avenir Social» 58 enfants représentant un total de 319 mois de pension. En établissant une règle de moyenne, nous trouvons donc qu'il a été dépensé, par mois et par enfant, 36 francs 59 centimes.

Il a été consommé dans le cours de l'année:

- 9.734 livres de pain;
- 2.240 litres de lait;
- 293 douzaines d'œufs;
- Et environ 2.000 kilos de pommes de terre pour ne citer que ces quatre objets d'alimentation.

Remarque. – Quand je dis. que pour chaque enfant il a été dépensé 36 fr. 59 par mois, tout est compris, en bloc, dans cette somme, les loyers aussi bien que l'alimentation; les voyages, frais de publicité, correspondance, aussi bien que l'entretien et le chauffage; aussi bien que notre nourriture et entretien à nous, qui travaillons à l'«Avenir Socia» sans rétribution, mais qui forcément – étant donné que nous sommes sans fortune personnelle – devons vivre sur son budget.

Le compte *main d'œuvre* comprend: la laveuse qui vient pour la lessive deux jours par semaine; la raccommodeuse deux jours également; et le paiement de quelques travaux qui ont nécessité une main d'œuvre extérieure.

Aide et solidarité

Nous avons dit tout à l'heure qu'il nous était dû, fin décembre 1907, sur les pensions des enfants, une somme de 1.372 francs. Sur cette somme, il y a malheureusement une partie – quoi qu'elle soit de beaucoup la plus petite – qu'il faut inscrire au compte des dettes pures. Disons-le franchement: on nous a trompés, on a exploité notre sentiment de solidarité.

Mais je l'ai dit, la part à faire à cette exploitation est minime. À côté de cela, il y eut aux retards des pensions des causes inévitables, telles que: maladies, chômages, grèves.

En voici un aperçu:

- Deux fillettes sont à la charge de leur père seul; au printemps dernier grève à l'usine où travaille le père qui reçut des coups de sabre dans une bagarre: Maladie et soins:

depuis chômage ou travaux mal rémunérés. Il nous est dû pour les deux enfants: 325 fr.

- Un gamin dont la mère fut expulsée de France; redoit au 31 décembre dernier 90 francs.

- Deux frères, dont le père est resté sans travail une partie de l'année (la mère est morte), redoivent à eux deux, également fin décembre 260 francs.

- Un autre petit, à la charge d'un grand père souvent aussi sans travail redoit 320 francs.

A cela, il nous faut ajouter:

Que deux enfants ont été élevés gratuitement toute l'année 1907.

Un frère et une sœur ont été admis pour deux mois avec réduction de 10 francs par mois pour chacun; plus un mois entièrement gratuit pour les deux, pendant une maladie de leur mère à l'hôpital de la Pitié.

Deux autres, également frère et sœur, ont été admis avec réduction de 5 francs par mois pour chacun, pendant neuf mois; cause: mère paralysée, à l'hôpital; père travaillant seul.

Deux frères sont restés l'un huit mois, l'autre onze mois; admis pour 20 francs au lieu de 30 francs. Sur cette somme de 20 francs qui aurait dû être versée, il est redû pour les deux enfants 248 francs, auxquels il faut ajouter la remise de 10 francs par mois pour chacun qui leur avait été, accordée.

Trois sœurs sont restées quatre mois avec réduction de 10 francs par mois pour chacune.

Pour ces deux derniers cas, la cause de la réduction de prix a été la grande pauvreté du père, seul soutien des enfants, et quelquefois le manque absolu de travail.

Souscription reçues

Pour couvrir cette part faite à la solidarité. et pour ajouter aux 30 francs qui nous sont versés cette somme de 6fr. 59 par enfant et par mois dont j'ai parlé, il ressort clairement qu'il nous a fallu de l'aide.

Ce sont donc les membres adhérents et souscripteurs divers qui, en nous envoyant leur obole, nous ont permis de faire vivre nos enfants.

Le montant total des souscriptions a été de 2326 francs, auxquels il faut ajouter le bénéfice revenu sur la vente des chansons, cartes postales et brochures; bénéfice net de 136 francs, plus le bénéfice sur la Tombola organisée au cours de l'été 1907, bénéfice de 275 francs.